

# ***Proposition de l'UNEF-Lyon soumise au vote du Collectif Nationale du 10 octobre 1999***

Aujourd'hui, nous tirons un premier constat sur Lyon. Les étudiants Lyonnais, comme ceux de nombreuses autres villes universitaires, doivent affronter de nombreux problèmes. A Lyon I, ce sont des salles informatiques qui disparaissent. A Lyon II, les étudiants d'Histoire de l'Art sont en grève depuis cette semaine. De nombreux problèmes apparaissent dans les autres filières. Une assemblée générale est prévue mardi 12 octobre. A Lyon III, les étudiants de Droit se sont réunis lors d'une assemblée générale à l'initiative de l'UNEF. A l'INSA, les TD comptent 50 étudiants dans certains départements. A l'ENS, le restaurant universitaire soulève de nombreuses inquiétudes. Et ce n'est malheureusement que la partie émergente de l'iceberg !

Face à cette actualité universitaire lourde à gérer et à suivre pour les militants de l'UNEF, aucune table ronde n'a pu et ne pourra être tenue avant novembre.

Un second constat est fait au niveau national : les tables rondes ont été insuffisamment tenues. Leur suivi laisse à désirer puisque nous n'avons eu qu'un ou deux contacts avec le BN à ce sujet. Nous déplorons cette mauvaise organisation et nous nous interrogeons sur les capacités, les responsabilités et les objectifs des membres du Bureau National.

Lorsque nous entendons des membres du BN parler de l'hypothèse de la création d'une nouvelle structure en Décembre, nous sommes dans l'expectative ! Comment, en deux mois, peut-on arriver à atteindre cet objectif alors que six mois se sont écoulés depuis le congrès avec une activité quasi inexistante sur les assises de Décembre ? De nombreuses questions se posent, parmi celles-ci, quel sera le fonctionnement de cette nouvelle structure ?

Etant donné que les tables rondes devaient officiellement servir d'appui aux assises de Décembre, que peu se sont tenues, l'UNEF-Lyon propose aujourd'hui au vote du collectif national réuni le 10 octobre 1999 le report des assises du mois de Décembre 1999 au mois d'Avril 2000. Nous proposons Avril afin que l'organisation des élections aux CROUS ne soient pas gênées. Cette décision de reporter les assises a été approuvée par le collectif de l'UNEF-Lyon à l'unanimité moins une abstention.

Egalement, l'UNEF-Lyon demande des garanties au sujet de la consultation nationale des adhérents prévue du 15 au 19 novembre afin que celle-ci ne se transforme pas en référendum et n'éclipse pas un congrès extraordinaire. Afin de respecter la démocratie au sein de notre organisation, nous pensons que seul un congrès peut statuer ou non sur la disparition de l'UNEF au sein d'une nouvelle organisation.

Les adhérents de l'UNEF-Lyon.